Compte rendu
Commission Association / Sécurité / Citoyenneté
du mercredi 3 mars 2021 à 18h30

Présences : Mesdames Stéphanie GOHIER, Eliane BIGNON et M. Pascal FARION, Sébastien FAUCHEUX et Denis LANDFRIED
Autres présences : Aude RATEAU, secrétaire – Jennifer SEMET, chargée de participation citoyenne

Absences : Mesdames Anne JOUIS et Martine CONTRÉ, messieurs Jérôme DEHONDT et Frédéric

---

1- Participation citoyenne et suite du projet participatif de territoire

Présentation de Jennifer SEMET, chargée de participation citoyenne

Retour sur la réunion des ambassadeurs du 15 février dernier.
Les résultats de l'enquête ont été détaillés par le cabinet AUXILIA pour donner une vision des 6 axes qui seront soumis à réflexion lords des 3 concertations citoyennes à venir.

Ces 3 prochaines rencontres avec l'ensemble des citoyens volontaires ont été imaginées comme suit :

- le mardi 11 mai
- le mardi 1er juin
- le vendredi 2 juillet

Des actions sont encore à définir comme une participation du collège, des visites sur site, le séminaire d'élus... Une restitution des idées sera programmée sur la fin d'année. Nous réfléchissons à des portes ouvertes pour les ambassadeurs sur différents lieux publics, privés et patrimoniaux également en parallèle des réunions.

Des réunions de quartiers sont aussi à l'étude, des temps d'échanges organisés dans différents quartiers de la ville afin d'instaurer une relation de proximité. Ces réunions que l'on pourrait imaginer sous des « balades urbaines » pourraient s'organiser selon certaines thématiques, faire un état des lieux des actions en cours ou discuter des chantiers...
La crise sanitaire ayant interdit les rassemblements, les occasions d'aller à la rencontre des citoyens ont été mises à mal et l'équipe a besoin de ces échanges sur le terrain afin de faciliter l'expression de tous, fédérer autour des projets, communiquer plus encore.
Un échéancier est en cours d'élaboration.

2- Information pass loisirs pour la rentrée de septembre 2021

Dans le cadre du développement de sa politique familiale et sociale, la commission C.C.A.S. propose de soutenir l'inscription des enfants Durtalois aux activités sportives et culturelles. Ce point sera présenté devant la commission le 17 mars prochain.

3- Présentation offre de formation de l'union départementale des sapeurs-pompiers

Comme discuté lors des réunions publiques d'échange avec le monde associatif, une formation premiers secours va être proposée aux associations et aux élus. Le coût de la formation serait de 55 euros par personne. La commission accepte le devis basé sur un estimatif de 40 personnes. Celui-ci sera présenté au budget 2021.

4- Devenir de l'association des balades du temps jadis

L'association souhaite se relancer pour l'année 2022 et c'est une très bonne nouvelle. Nous leur avons soumis la possibilité de partir sur une date en mai (les week-ends de septembre étant déjà très chargés) et leur permettre d'être identifiés sur une date récurrente.

Un courrier va être fait afin de les inviter à réaliser une demande de subvention à la municipalité lors de la prochaine demande en juin/juillet. En effet, nous nous étions engagés à proposer une deuxième phase de subventions pour les associations qui n'avaient pas de visibilité en janvier au vu du contexte sanitaire actuel.

5- Information sur les projets des boers durtalois et appel de la fédération de pêche ;

L'association a beaucoup de futurs projets afin d'améliorer les endroits de pêche sur la commune et nous les félicitons. Nous les avons rencontrés et avons eu également des échanges avec la fédération de pêche sur leurs différents projets. Une réponse écrite leur sera faite.

6- Future mise à jour du PCS plan communal de sauvegarde

Ce plan n'est pas à jour depuis 2012. Ce plan doit obligatoirement faire état des différents points tels que le DICRIM (document d'information communal des risques majeurs), le diagnostic des risques et des vulnérabilités locales, l'organisation assurant la protection des citoyens... Il est donc décidé de créer un petit groupe de travail avec monsieur LANDFRIED, monsieur le Maire et un agent de la mairie afin de mettre à jour celui-ci. Le SMBVAR est là pour accompagner et apporter des réponses si besoin.

7- Éclairage public

Monsieur LANDFRIED avait apporté une information sur un nouveau type d'éclairage public compatible avec smartphone. Malheureusement les éclairages de la commune ne pourront pas fonctionner avec ce type de dispositif.

Une discussion a été soumise également pour la modification des horaires de début et fin des éclairages publics du fait du confinement.

Les horaires actuels en semaine vont de 6h00 à 22h30 et de 6h00 à 23h30 le week-end.

Il faut compter une demi-journée en cas de reprogrammation complète. Après divers échanges, la commission ne souhaite pas faire modifier ces horaires dans l'immédiat.

8- Restitutions des 2 réunions des subventions et présentation de la réponse aux associations

La commission a réalisé 2 réunions de travail et étudié toutes les demandes individuellement. La commission s'est basée sur la charte d'engagement réciproque. Des compléments d'informations ont été demandés quand c'était nécessaire, toutes les associations n'ont pas rendus de demande en début d'année, d'autres n'ont pas renvoyé les documents réclamés.

Les subventions seront votées au budget de mars. Une réponse sera envoyée une fois le vote du budget acté à toutes les associations début avril.

Une information complémentaire de restitution des réunions avec le CDOS comité départemental et sportif de Maine-et-Loire, de la CAVA 49, de la profession sport et loisirs et des services de l'Urssaf en chèques emploi services a été envoyé à chaque association.

9- Divers

Stéphanie demande à chacun de ne pas hésiter à mettre à l'ODJ des prochaines réunions une thématique qu'il souhaiterait aborder.

Une nouvelle rencontre est prévue avec l'association AMUSIL pour l'activité orchestre à l'école.

Frédéric et Martine seront invités à la prochaine réunion de travail du conseil municipal sur la sécurité.

Aude demande à ce que les membres de la commission lui fassent part de leur présence ou de leur absence aux commissions pour anticiper l'organisation.

Sans autre question, la séance est levée à 20 heures 20